8ème Année. MONTREAL, Samedi 28 Février 1885 No. 22

BERTHELOT & Cie
Editeurs-Propriétaires.

Abonnements :
Un an..... $0.50

Le No. UN Cent

Bureaux :
35 St. Gabriel.

H. BERTHELOT
Rédacteur-en-chef.

LE PREMIER ET SEUL VERITABLE VIN DE QUININE DE CAMPBELL
ET TOUTES FIEVRES INTERMITTENTES DES MARAIS
LE GRAND TONIC RENFORCISSANT DU JOUR

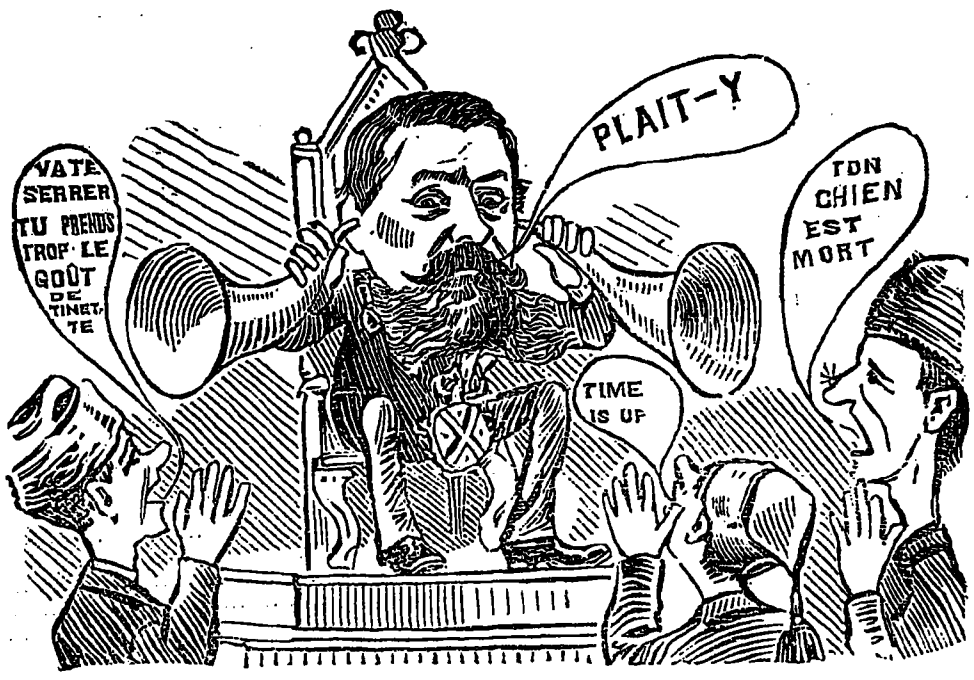

LA MAIRIE

Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

FEUILLETON du CANARD

LE SIRE DE LUSTUPIN

Par ERNEST CAPENDU

(Suite.)

Il faillait au moins la présence de " douze pairs " pour juger un " pair de France. " Autrement la cour était réputée " non suffisamment garnie "

Toutes les Chambres du Parlement, —sans exception, — se réunissaient pour le jugement des " pairs.

C'est ce qui devait avoir lieu le jour où Catherine devait aller à la séance.

Les deux pairs du royaume qui plaidaient l'un contre l'autre étaient M. le duc Charles de Bourbon, comte de Montpensier et de la La Marche-Dauphin d'Auvergne, — l'héritier unique de toute la famille des Bourbons, et M. François de Clèves, duc de Nevers.

On comprend quelle importance avait ce procès et quelle affluence de curieux devait encombrer les chambres et même les couloirs et les escaliers du palais.

La cause du procès ne signifiait rien en elle même. L'effet était tout.

L'ouverture de ce procès était donc la " Baillée des Roses. Tout d'abord cette question des roses avait amené un différend et une contestation entre les parties.

D'après la coutume qui était devenue loi, et que j'ai citée plus haut, " s'il y avait plusieurs pairs qui plaidassent, celui dont la pairie était la plus ancienne avait droit de présenter les roses le premier. "

Or, la pairie du duc de Nevers remontait en 1495, et celle du prince de Bourbon ne datait que de 1506 Le duc de Nevers avait droit comme " pair, " mais le duc de Bourbon était prince du sang. Comme tel, le Parlement de Paris, après un débat de trois semaies consécutives, l'avait autorisé à passer le premier pour la " Baillée des Roses. "

Les amis du prince de Bourbon avaient regardé ce premier succès comme un triomphe. Aussi, s'étaient ils promis de faire un jour de fête de cette séance de la " Baillée.

Mais si le duc de Bourbon était puissant, le duc de Nevers ne l'était pas moins. Ami de la princesse de Savoie, il avait fait savoir à l'avance que la princesse assisterait à la séance du Parlement.

Assistants et assistantes formaient donc deux camps opposés.

Naturellement, les places que M. de Céranon avait envoyées à M. de Lespars étaient dans les tribunes des amis du duc du Nevers.

En arrivant dans la " Chambre dorée " du palais de Justice, que l'on nommait encore le " Palais de la Cité, " Catherine et Blanche s'étaient vues au centre d'un flot de dames élégantes, toutes femmes de haut rang et de haut lieu. Elles n'étaient anciennes.

Madame Des Disguières surtout, femme que sa beauté, son élégance et son esprit avaient mise à la mode, et que Brantôme a classée parmi les " grandes " et " honnestes dames, " madame Des Diguières se vit accueillie avec empressement. Elle présenta Catherine. dont l'éclatante beauté et le charme, entraînant firent sensation.

Le duc de Nevers, le général des finances. Jacques de Semblançay, occupaient le côté de droite ; le prince de Bourbon, le côté gauche.

A côté du prince étaient rangés de de jeunes et brillants cavaliers, dont les noms avaient acquis déjà célébrité sur le champ de bataille.

Il y avait là Lautrec et de Biez, et d'Andelot, puis le baron de Castelnau, le marquis de Chateauneuf, le comte de Chiray, le baron du Mesnil, tous élégants seigneurs, brillants chevaliers, et bien en cour.

En prenant place, Catherine, éblouie et rougissante, car elle sentait les regards peser sur elle, chercha des yeux son père. Elle, parmi les assistants, elle reconnu M. ce Céranon qui lui envoya le plus gracieux salut.

—Ah !—dit en riant madame Des Diguières,—voilà M. de Céranon qui vous regarde. Allons, chère belle, ne détournez pas la tête. Ne suis-je pas votre amie ?

—Oh ! si, chère Blanche !—répondit Catherine.—Je vous aime de tout mon cœur.

—Alors, faites-moi votre confidence ?

—Quelle confidence ?

—Ne jouez pas l'étonnement. Vous comprenez bien que je ne suis pas la seule qui se soit aperçue de ce qui est...

—Mais quoi donc ?—demanda Catherine en ouvrant de grands yeux.

Blanche se pencha vers elle :

—A quand la noce ?—demanda-t-elle.

—Quelle noce ?—dit Catherine.

—Mon Dieu !—la vôtre !

—Ma noce...à moi ?

—Eh oui ! — Quand épousez vous M. de Céranon ?

—Moi ?—dit vivement Catherine. —Mais je ne dois pas épouser M. de Céranon.

—Vous l'avez refusé ?

—Moi ? Je n'ai pas eu cette peine.

—Il ne vous a pas encore demandée ?

—Non ! ... — Et je ne sais ce que vous voulez dire. Blanche sourit.

—Si vous ne le savez pas encore, vous le saurez bientôt. — dit elle. — M. de Céranon est fort épris de vos charmes, c'est facile à voir, et s'il ne vous a pas demandé votre main, il la demandera.

—M. de Céranon !—répéta Catherine avec un frémissement d'épaules.

Blanche regarda son amie :

—Ah !— dit-elle, — vous ne l'aimez pas !

—Moi !—dit Catherine.

—Je l'ai compris à votre intonnation.. mais si vous ne l'aimez pas,qui donc aimez-vous ?

—Personne !—dit Catherine.

—Personne ! — s'écria madame Des Diguières. — Que me chantez-vous là ?

—La vérité !...

En ce moment, des sons de trompette retentirent,

Il y eut une rumeur dans la salle.

—Madame Louise ! — dirent toutes les voix.

Tous se levèrent.

Le son des trompettes retentit plus rapproché.

Des pages entrèrent, — richement vêtus et portant sur leur poitrine les armes de Savoie et de France richement brodées.

A la suite des pages apparurent des écuyers,—puis des seigneurs.

Il y eut un vide.

Alors s'avança une femme de haute taille, — richement vêtue, — fort belle encore et à la démarche lente et majestueuse.

Cette femme, qui pouvait avoir de trente-cinq à quarante ans, était la veuve de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, cousin germain du roi Louis XII, — et la mère de François d'Angoulême qui, — en 1500, —avait été déclaré héritier présomptif de la couronne de France,

Louise de Savoie donnait la main à un homme de haute taille,—grand, —sec,—maigre,—portant sur son armure les insignes de maréchal de France.

Blanche Des Diguières se pencha vers Catherine.

—Regardez donc M. de La Palice ! —dit-elle en désignant le maréchal,—quel grand air il a !

—Oh ! — répondit Catherine, — j'aime mieux M. de Bayard.

—Le voyez-vous donc ?

—Mais oui !—Là-bas,—à la suite du cortége de madame Louise...